



Communiqué de presse

Réouverture de l'Institut Spécialisé des Travaux Publics de Fès

M. Aziz Rebbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, présidera, **le vendredi 24 Octobre 2014**, en présence du Wali de la région de Fès-Boulemane, des responsables du Ministère et des représentants des autorités locales de la ville de Fès et des élus, la cérémonie d'inauguration de l'Institut Spécialisé des travaux Publics (ISTP) de Fès situé au Quartier Dokkarat. Ont également été invités à cette cérémonie, les présidents des universités installées dans la ville, ainsi que les représentations professionnelles locales du secteur et celles œuvrant dans le domaine de ce type de formation.

La réouverture de cet institut, au titre de l'année scolaire 2014-2015, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement des instituts de formation des techniciens spécialisés relevant du Ministère et en déclinaison des orientations du département visant la promotion de pôles de formation dans ses secteurs d'intervention, qui incluent le développement des ISTP et dont l'augmentation du nombre des lauréats constitue la pierre angulaire de cet ambitieux projet.

En parallèle à cela, le Ministère veille à l'introduction de nouvelles filières dans ces instituts, notamment la logistique, et procède continuellement à la mise à jour de ses projets pédagogiques, et ce en vue de préserver l'excellence de la formation dispensée et de contribuer à la réponse aux besoins grandissants de l'économie nationale à ce genre de formations.

Au titre de l'année scolaire 2014-2015, l'ISTP de Fès a connu l'inscription de quarante-cinq étudiants, ayant franchi avec succès toutes les étapes du concours d'admission, en plus de cinq bacheliers étrangers issus de pays africains frères et amis, et ce dans le cadre de la coopération sud-sud que le Ministère ne cesse de développer, pour porter ainsi le nombre total des étudiants à 50 dont 40% sont de sexe féminin.

Le coût global de ce projet de réouverture de l'ISTP de Fès dépasse les cinq millions de dirhams, dont 3.6 réservés aux travaux de réaménagement et le reste pour l'équipement de l'institut en matériel et mobiliers nécessaires à son fonctionnement.

